

Les réseaux de chaleur, le pari gagnant pour vos actions d'économies d'énergie

Les réseaux de chaleur : la réponse à de multiples enjeux

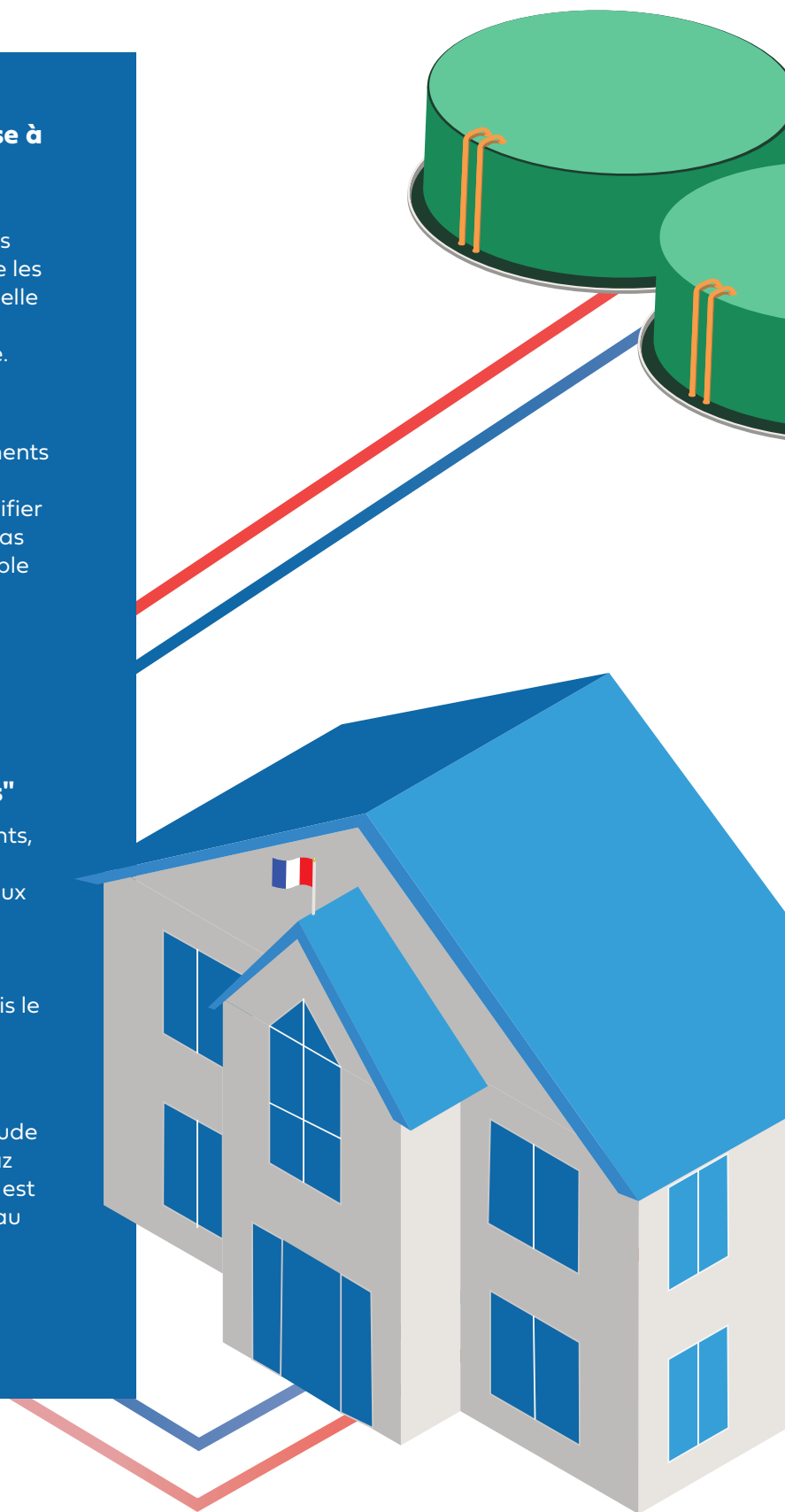
La consommation énergétique est devenue un véritable challenge pour les entreprises et les collectivités, alors que les tarifs augmentent de manière perpétuelle ces dernières années. Une hausse accentuée par le contexte géopolitique.

Les réseaux de chaleur, mis en place par les collectivités sur leurs territoires, notamment afin de chauffer des bâtiments publics et privés à partir de diverses sources d'énergie, permettent de massifier le recours aux énergies de chauffage bas carbone. Ils jouent un rôle incontournable dans l'objectif d'indépendance énergétique et de décarbonation.

Hellio, signataire du Coup de pouce "Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires"

Pour aider les propriétaires de bâtiments, et notamment les copropriétés résidentielles, à se raccorder aux réseaux de chaleur se situant à proximité, le gouvernement a mis en place le Coup de pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires depuis le 1^{er} septembre 2022.

Ce Coup de pouce Chauffage incite au remplacement d'équipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire au charbon, au fioul ou au gaz non performant au profit, lorsque cela est possible, d'un raccordement à un réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R).

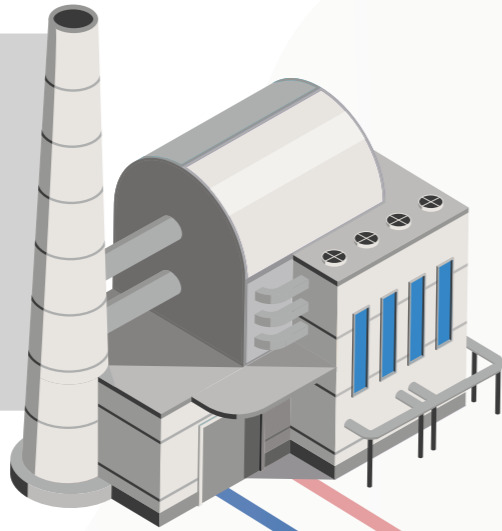


Les opérations liées aux réseaux de chaleur

Offres supplémentaires Hellio pour les unités de production de chaleur

- Opérations spécifiques
- Optimisation énergétique sur les équipements sur site

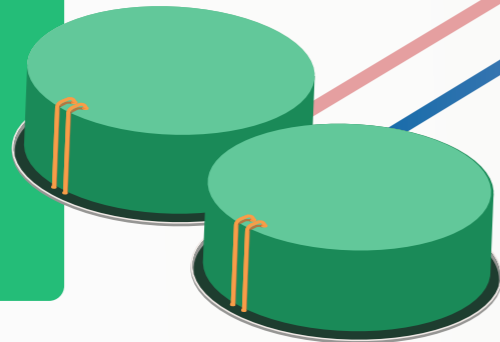
Unité de valorisation énergétique



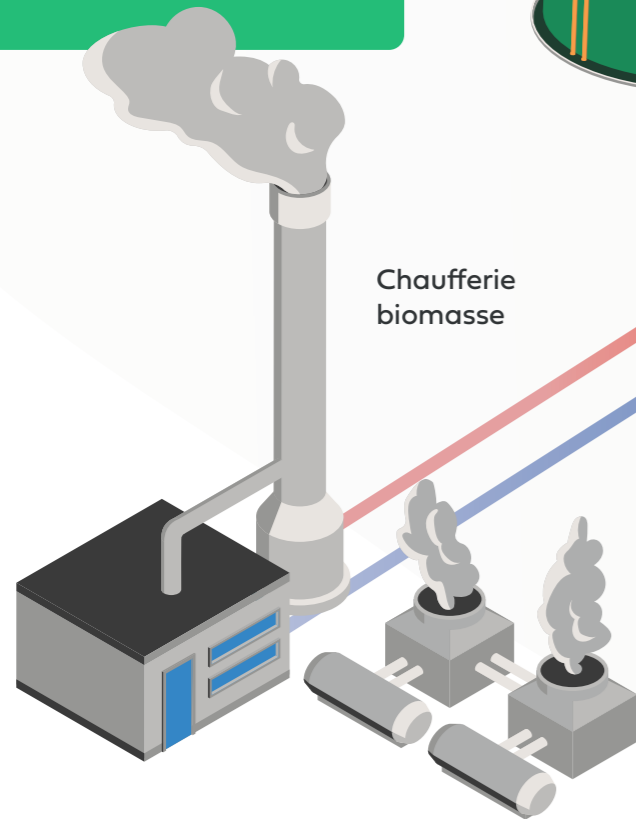
Offres supplémentaires Hellio pour les unités de production de chaleur

- Récupération de chaleur fatale pour valorisation sur un réseau de chaleur
- Mise en place d'outils de monitoring de l'énergie

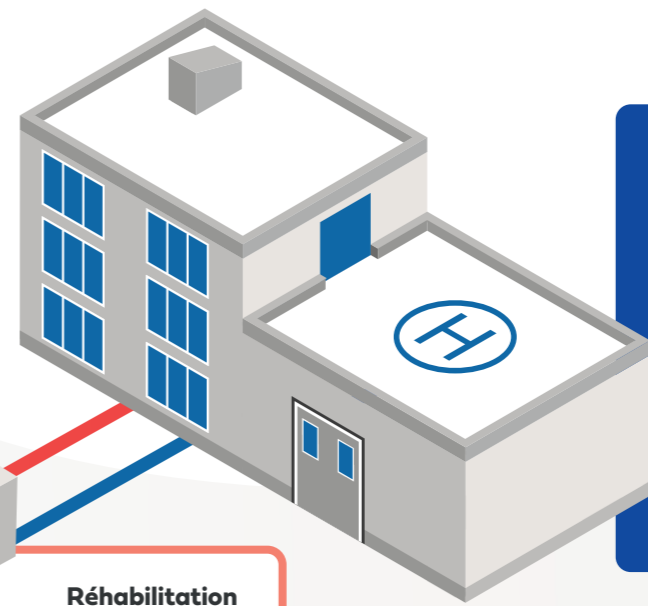
Méthanisation



Chaufferie biomasse



Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur
RES-CH-103 ou RES-CH-104



Offres supplémentaires Hellio pour le tertiaire public et privé

- Accompagnement à la mise en oeuvre du décret tertiaire
- Accompagnement au déploiement du décret BACS
- Contrats de performance énergétique
- Solutions de travaux clés en main

Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur
BAT-TH-127



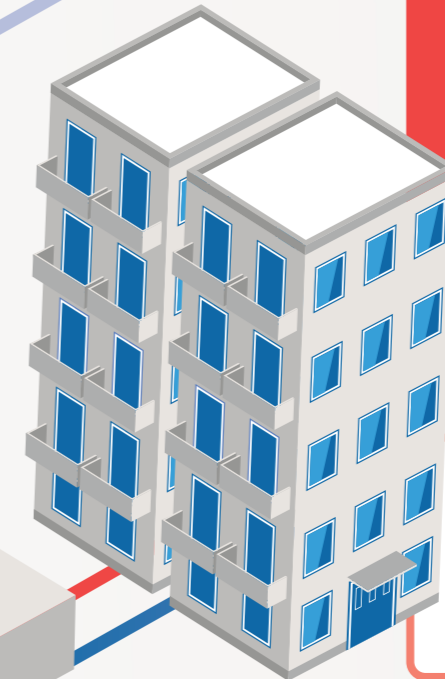
Mise en place d'un calorifugeage des canalisations
RES-CH-106

Le financement du passage d'un réseau en basse température
RES-CH-105

Offres supplémentaires Hellio pour l'habitat collectif

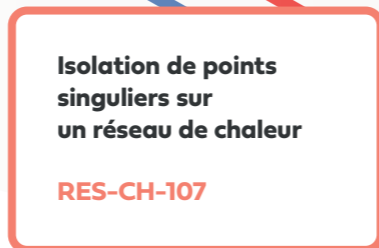
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Rénovation globale
- Solutions de travaux clés en main

Raccordement d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur
BAR-TH-137



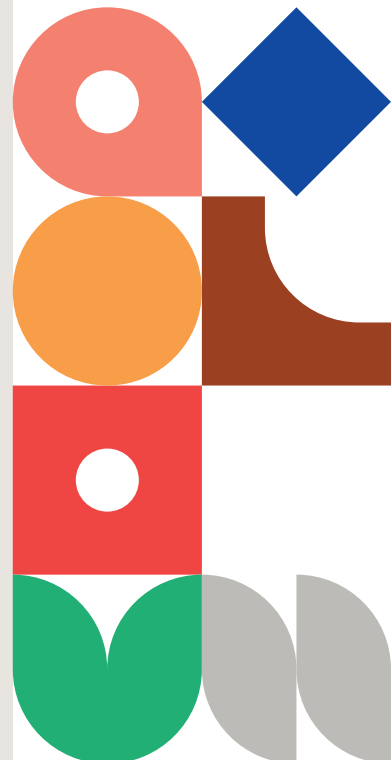
Isolation de points singuliers sur un réseau de chaleur
RES-CH-107

RES-CH-107



Notre accompagnement : la procédure à suivre

- 1** **Avant travaux**
Demande de cotation : envoi d'appels d'offres, de cahiers des charges ou de devis non signés + fiche de renseignements Hellio complétée
- 2** Évaluation de la prime CEE et conseils sur l'optimisation de financements
- 3** Signature d'un Accord d'Incitation Financière (AIF) ou d'un devis intégrant la remise CEE
- 4** **Réalisation des travaux**
Après travaux
Constitution et validation de vos dossiers CEE :
 - + Justificatif du Rôle Actif et Incitatif (AIF ou devis avec remise CEE signé)
 - + Justificatif de l'engagement des travaux daté et signé : devis, bon de commande, ordre de service ou acte d'engagement
 - + Facture, contrat de fourniture de chaleur ou pièce équivalente
 - + Attestation sur l'Honneur
 - + Documents complémentaires lorsqu'exigé par la réglementation CEE (au cas par cas)
- 5** Versement de la prime CEE



**Nos experts sont
à votre écoute**

Département Grands Comptes
50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
contact.tertiaire@hellio.com
hellio.com

**Votre
énergie
a de l'impact**
hellio